

Contravention de 5e classe, maximum

L'amende de 5e classe, maximum. Notre série commence avec le décret du 18 juillet 1980. Dans la période récente, ce tarif maximum est de l'ordre de 200 salaires horaires (il est d'ailleurs fixé de 1500 à 3000 euros, nous avons retenu le maximum) mais il était inférieur en 1980 . Voir la contravention de 5e classe, minimum. En 2019, il s'agit d'une amende forfaitaire, qui ne peut être ni majorée ni minorée (mais doublée en cas de récidive).

Nature de prix : Prix courant

Date de mise à jour : 2020-09-10 17:20:46

Famille du produit : Actes civils

Les services constituent le secteur "tertiaire" dans lequel le progrès technique n'intervient que peu ou pas du tout. Théoriquement, leurs prix réels ne devraient pas varier : il faudrait toujours le même temps pour les produire. Dans la pratique, le progrès technique joue, plus ou moins selon les services, et beaucoup des prix réels que nous avons rassemblés dans ce secteur baissent. Les "actes civils" sont des frais d'huissier, de notaire et d'autres actes de la vie ordinaire et des frais d'obsèques. Leur contenu et l'objectif de la tarification varient beaucoup ; l'homogénéité de nos séries s'en ressent et les prix réels apparaissent parfois erratiques. Les tarifs sont établis non pas d'après le prix de revient, mais à cause de décisions administratives, souvent dissuasives, en ce qui concerne les contraventions. Des séries d'amendes et de contraventions ont été publiées dans une Brochure "Prix de vente et prix de revient" (n° 10, p. 61-64) , avec d'autres séries de frais d'obsèques (p. 54-56). Nous ne présentons ici que celles pour lesquelles une certaine mise à jour a été possible.

Classe du produit : Secteur tertiaire, à progrès technique faible

Statistiques annuelles				
Annee	Monnaie	Prix	Salaire Horaire	Prix réel
1979	F	1000.00	16.72	59.808612
1980	F	2000.00	21.22	94.250707
1981	F	3000.00	22.82	131.463628
1982	F		27.80	
1983	F		31.18	
1984	F		34.12	
1985	F		36.89	
1986	F		38.47	
1987	F		40.02	
1988	F		41.11	
1989	F		42.83	
1990	F		44.66	
1991	F		46.84	
1992	F		48.69	
1993	F		49.94	
1994	F		51.03	
1995	F		58.03	
1996	F		60.11	
1997	F		61.87	
1998	F		63.71	
1999	F		64.75	
2000	F		66.19	
2001	F		69.95	
2002	€		10.80	
2003	€		11.22	
2004	€		11.84	
2005	€	3000.00	12.51	239.808153

Statistiques annuelles				
Annee	Monnaie	Prix	Salaire Horaire	Prix réel
2006	€	3000.00	13.04	230.061350
2007	€	3000.00	13.34	224.887556
2008	€	3000.00	13.77	217.864924
2009	€	3000.00	14.02	213.980029
2010	€	3000.00	14.18	211.565585
2011	€	3000.00	14.43	207.900208
2012	€	3000.00	14.90	201.342282
2013	€	3000.00	15.07	199.071002
2014	€	3000.00	15.23	196.979645
2015	€	3000.00	15.38	195.058518
2016	€	3000.00	15.47	193.923723
2017	€	3000.00	15.62	192.061460
2018	€	3000.00	15.81	189.753321
2019	€	1500.00	16.05	93.457944
2020	€	3000.00	16.24	184.729064

Monnaie : ancien franc (f) ; Nouveau Franc (F) ; Euro (€)

Prix : prix courant moyen de l'année, en monnaie courante.

Salaire horaire : salaire total, charges comprises, d'une heure de travail, pour les salariés manœuvres ou au salaire minimum.

Prix réel : rapport du prix au salaire horaire ; se mesure en salaires horaires. Par exemple, 0,5 représente un demi-salaire horaire : il faut une demi-heure de travail de manœuvre pour fabriquer ou acheter le produit.